

**SITE NATURA 2000
ZPS Vallée de la Meuse**

**Secteur Euville à
Koeur-la-Petite**

**Comité géographique
du 6 juillet 2016**

Mairie d'Euville

Présents :

Collectivités territoriale et leurs groupements

Mme Danielle COMBE Vice-présidente du Département de la Meuse
Mme Céline CORDANI EPAMA
Mme Claire GRANDMAITRE Département de la Meuse – Chargée de mission Natura 2000
M. Philippe HIRSCH Adjoint au maire d'Euville
Mme Annie THOUVENIN Adjointe au maire, Lérrouville
M. Jean-Philippe VAUTRIN Communauté de Communes du Pays de Commercy,
Conseiller départemental
M. Olivier LEMOINE Conseiller municipal de Commercy
M. François VUILLAUME Maire de Sampigny
M. Michel MOUSTY Maire de Mécrin

Propriétaires, exploitants, usagers, associations de protection de la nature, scientifiques

M. Nicolas LOSA Fédération Départementale des Chasseurs de la Meuse
M. Patrice HILAIRE Chambre d'Agriculture 55

Excusés :

M. Cyrille DIDIER CENL, Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine
M. Elvis MAIRE Voies Navigables de France
Mme Marie LEMOINE Agence de l'Eau Rhin-Meuse
Mme Catherine LHOTE ONCFS
M. Philippe RICHERT Région Grand Est

M. Hirsch puis Mme Combe introduisent la réunion puis laisse la parole à Mme Grandmaître pour une présentation (voir en annexe).

La présentation du diaporama fait place aux précisions et débats résumés ci-dessous :

◆ **Points de repère Natura 2000 :**

Mme Combe demande des précisions sur la survie des oiseaux prairiaux en cas de crue tardive comme cette année.

Mme Grandmaître explique que les Courlis cendrés se sont installés pour la reproduction courant avril mais ont été perturbés par les crues tardives en mai et juin. Ainsi, seuls 3 couples sur les 10 installés ont réussi leur reproduction et ont pu avoir des jeunes (7 jeunes au total).

◆ **Définition de l'entité géographique :**

Les membres présents du comité géographique sont plutôt favorables à la modification proposée pour l'entité géographique 2 en se calant aux limites des EPCI. Cela impliquerait de retirer de ce comité géographique les 3 communes de la Communauté de Communes du Sammiellois (Koeur-la-petite, Han-sur-Meuse, Sampigny) qui seraient rattachées au comité du secteur Koeur-Dugny.

M. VAUTRIN propose d'intégrer toute l'entité 1 comprenant les actuelles Communautés de communes du Val des Couleurs et de Void.

Cette proposition sera soumise au vote du comité de pilotage lors de sa prochaine réunion.

◆ **Points forts écologiques :**

↳ Pelouse calcaire d'Ailly :

Mme Grandmaitre se renseignera auprès de la Direction Départementale des Territoires pour savoir si les retournements de la pelouse calcaire, classée Natura 2000 et Espaces Naturels Sensibles, ont été faits dans les règles.

↳ Castor d'Europe :

M. Mousty demande s'il y a une différence entre le Castor d'Europe et le Rat musqué.

Mme Grandmaître répond que ce sont 2 espèces différentes et que le Castor d'Europe est protégé.

M. Losa indique que le Rat musqué est même classé nuisible. Le GIDON 55 (Groupement Intercommunal de Défense contre les Organismes Nuisibles de Meuse) peut donner des conseils concernant la lutte contre le Rat musqué et le Ragondin.

Cependant, il existe un arrêté préfectoral listant les communes où le Castor d'Europe est présent et où il est interdit d'utiliser certains types de pièges à Ragondin et Rat musqué.

◆ **Souhaits et projets :**

↳ Protection, aménagement :

Le Département peut financer et apporter un appui technique aux collectivités porteuses de projet via sa politique Espace Naturel Sensible.

M. Lemoine demande s'il y a une différence entre gestion et protection car on peut trouver les deux actions contradictoires.

Mme Grandmaître précise que certains secteurs peuvent être gérés et aménagés pour accueillir le public sans que cela ne porte atteinte à la qualité écologique du site. Par ailleurs, le Département considère que les habitants et usagers doivent être informés et sensibilisés pour mieux protéger leur propre territoire.

M. Vautrin indique que les communautés de communes agissent déjà pour la protection de la vallée en réalisant les travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau.

↳ Communication :

Observateurs locaux :

Mme Grandmaître soumet l'idée de faire le lien, de faire un réseau de personnes locales qui connaissent bien la vallée, qui s'y promènent régulièrement, et qui seraient intéressées pour transmettre des informations sur la faune et la flore au Département, par exemple via le site internet.

Les participants sont intéressés pour qu'un article à ce sujet soit écrit par Claire Grandmaître et transmis aux communes et Communautés de Communes pour être publiés dans les lettres d'information locales pour informer les habitants de cette démarche.

↳ Animations :

Les participants seraient intéressés par des animations en lien avec la vallée de la Meuse pour les scolaires, les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) et les centres aérés.

Mme Grandmaître indique qu'une rencontre a lieu chaque année avec les associations de protection de la Nature pour organiser le programme de l'année. Un fléchage des animations vers les communes de la vallée sera proposé lors de la prochaine rencontre.